

MONTVALEZAN | DL du 9/04/18

Révision du PLU : l'altiport requalifié



À la place de l'altiport, un village vacances du Club Med devrait voir le jour.

Quand la neige n'est plus là, apparaît au-dessus de La Rosière une longue piste de bitume : c'est l'ancien altiport. Aujourd'hui désaffectée, cette friche dégrade le paysage.

Dans le cadre de ses réflexions sur son projet de territoire et du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de son Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 29 septembre 2016, la commune de Montvalezan a identifié un besoin, pour la station de La Rosière, de village vacances pour répondre à la demande touristique.

Après analyse du territoire, c'est le fameux site de l'ancien altiport qui a été retenu pour accueillir cette nouvelle offre d'hébergement touristique. Avec ce projet, Montvalezan requalifie un site délaissé. Le Club Med s'est montré très intéressé par ce site et la commune travaille actuellement sur cette opération.

L'intérêt de ce projet de développement touristique a déjà été consacré à l'échelle du Pays Tarentaise Vanoise. Il a fait l'objet

d'une Unité touristique nouvelle (UTN) dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) Tarentaise-Vanoise, approuvé en décembre 2017. Maintenant, la commune doit faire évoluer son PLU pour intégrer ce projet, au travers d'une nouvelle zone à urbaniser et d'orientations d'aménagement.

Le 21 décembre dernier, la procédure de révision allégée sur le site de l'altiport a été lancée, afin de permettre la réalisation de ce projet. Dans le cadre de la concertation sur cette révision du PLU, une réunion publique d'information s'est tenue le 6 mars dernier en présence d'une trentaine de personnes.

Un registre, complété au fur et à mesure avec les pièces du dossier, est mis à la disposition du public en mairie. La clôture de la concertation et l'arrêt du projet de révision allégée du PLU sont prévus à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 avril. Jusqu'à cette date, il est possible de faire-valoir ses observations sur le registre mis à disposition.

LA ROSIÈRE

DL du 9/04/18

Extension du domaine skiable

Le domaine skiable de La Rosière proposera, l'hiver prochain un nouveau secteur, le Mont-Valaisan : un investissement de 15 millions d'euros donnera naissance à 5 nouvelles pistes, desservies par 2 télésièges débrayables. L'offre de ski va s'en trouver considérablement augmentée, avec un nouveau point culminant à 2 800 mètres d'altitude.

Le secteur français du domaine skiable répondra ainsi aux envies des skieurs les plus exigeants, en proposant du ski plus technique et plus engagé.